



Bulletin spécial Assemblée Générale 2021

Samedi 27 novembre 2021

Salle de la Carterie - Rezé

FÉDÉRATION
LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Vivre ensemble

Le sport scolaire de l'École publique



Déroulement

9 h 30	Accueil	
10h	Ouverture de l'A.G	Anaïk Canal Présidente
	Prise de parole des invités	
	Rapport moral 2020-2021	Anaïk Canal Présidente
	Rapport d'activités 2020-2021	Florence GOUEL Déléguée départementale
	Rapport financier 2020-2021	Malik Djeghri Trésorier
	Budget 2021-2022	Malik Djeghri Trésorier
	Prise de parole des invités (suite)	
12 h 00	Clôture	Anaïk Canal Présidente

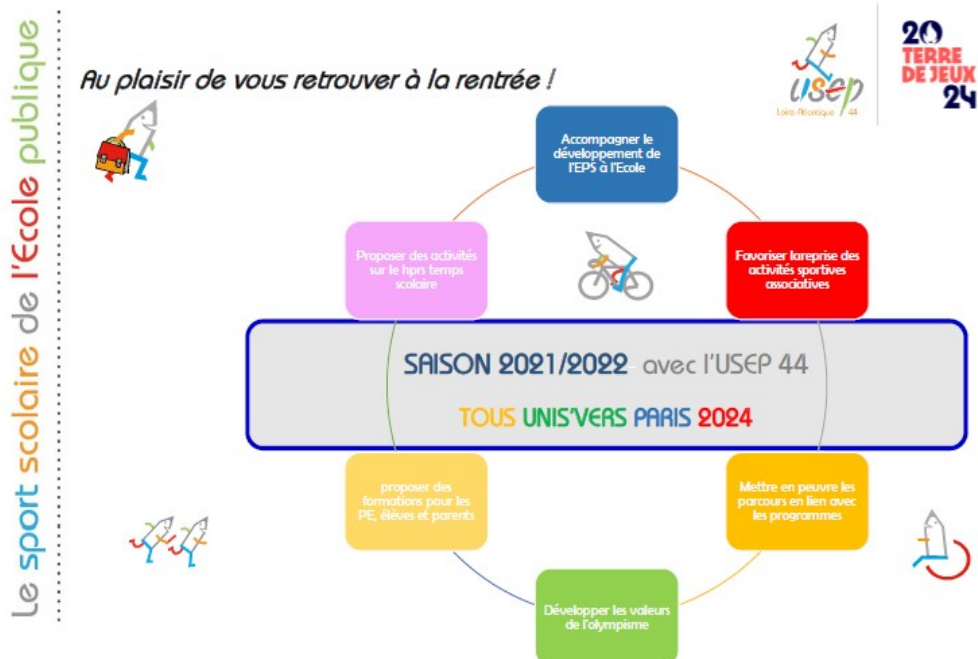
Rapport Moral

Chers amis de l'USEP 44,

L'année 2021 fut pour notre Comité marquée par la situation sanitaire de l'année précédente avec des impacts forts sur le cœur de notre activité, la rencontre sportive associative. Cependant, cette crise nous a conforté dans l'idée qu'assurer du lien est primordial : le lien à l'autre et l'importance de faire avec l'autre pour les autres, les enfants et les adultes ; poursuivre le projet d'être ensemble acteurs du vivre ensemble dans ses aspects citoyens et vouloir bâtir des projets communs est fondamental.

Cette année, les élus ont opéré des choix en matière d'emploi. L'USEP 44 est devenue aujourd'hui l'employeur de Florence Gouel, notre déléguée départementale, nouvelle pilote du sport scolaire des Ecoles Publiques de Loire-Atlantique de cette mandature. L'USEP 44 accueille également depuis la rentrée scolaire Alexis Arragon, éducateur sportif départemental qui travaille aux côtés de Delphine Bihan. Le profil de ce poste est en partie fléché sur la politique ministérielle du Savoir-Rouler À Vélo. De son côté, la DSDEN a créé un 1/2 poste de chargé de mission sur le département pour le développement du sport scolaire et nommé Jérôme Henry.

Le nouveau comité directeur a ouvert le chantier de la relance de ses activités dès la fin du 1^{er} trimestre avec la volonté de recréer cette relation qui nous avait tant manqué. Les élus vous ont ainsi proposé à la fin de l'année scolaire le projet d'accompagnement de la nouvelle saison associative et sportive. Notre volonté est de continuer à développer une proximité renforcée auprès des enseignantes et enseignants qui ont fait le choix du projet USEP, projet adapté à vos besoins, aux nouvelles politiques éducatives du ministère de l'Education, et adapté aux contraintes sanitaires et financières des secteurs, des associations et de notre Comité. Le tempo est donné par les axes de l'infographie disponible sur notre site internet.





Assemblée Générale USEP 27 novembre 2021

En complément de l'infographie ci-dessus et en appui de notre réflexion amorcée en comité directeur sur notre plan de développement départemental, un rappel d'abord de la complémentarité entre l'USEP et l'EPS. Parce que l'éducation physique et sportive est un puissant vecteur de confiance en soi, de respect des autres et d'épanouissement, elle constitue un facteur important de réussite pour tous les enfants. L'USEP dont les enjeux sont éducatifs et sociaux, vient donc en complément de l'EPS sur le temps scolaire mais aussi sur les temps péri-éducatifs et vacances. La combinaison USEP/EMC/Parcours éducatifs (Santé et Citoyen) en appui des cinq compétences générales du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture rend concrète la synergie de la pratique de la citoyenneté et la pratique sportive : faire avec, pour et devant les autres afin de contribuer à la formation du citoyen sportif. Notre ambition première ne change pas : doter tous les enfants des Ecoles Publiques du premier degré d'un parcours citoyen sportif.

Huit verbes d'actions pour dresser le bilan de cette année :

- **Accompagner** le développement de l'Education Physique et sportive à l'école en engageant nos éducateurs sportifs sur des cycles d'apprentissages autour d'activités innovantes et de politiques sportives ministérielles. Accompagner des temps d'activités physiques et sportives sur le hors temps scolaire dans les cités éducatives et les quartiers politique de la Ville. Accompagner financièrement les secteurs USEP et les associations en difficulté.
- **Former** les éducateurs départementaux, la déléguée départementale, les enseignants et autres adultes via le stage régional et les formations nationales USEP, former aussi sur le plan départemental les enseignants en partenariat avec la DSDEN ou sur des temps bénévoles des mercredis de l'USEP en appui des documents produits par la commission formation, participer aux formations des BPJEPS, ATSEM, des directeurs des écoles publiques et des éducateurs sportifs territoriaux (SRAV).
- **Impulser** la création de nouvelles associations USEP ou sections USEP d'amicales Laïques.
- **Collaborer** avec la Ligue de l'enseignement FAL 44, l'UFOLEP et nos partenaires privilégiés tels que la DSDEN 44, le CDOS, les comités départementaux et les OMS.
- **Apporter** notre coloration si particulière lors des RSA et des temps forts organisés par les écoles sous le signe du respect de chacune et chacun, de la loyauté envers chaque enfant, chaque adulte, et toujours sous le signe de la bonne humeur et du plaisir.
- **Communiquer** sur notre projet et les actions via le site internet, les petits reporters, la lettre mensuelle USEP 44 infos et le réseau social Twitter.
- **Soutenir** les politiques ministérielles comme le Label G2024, le Savoir Rouler à Vélo et les 30minutes d'APQ.
- **Affirmer** nos valeurs fondatrices :LA LAÏCITE, garante d'un égal accès de chacun à la connaissance et à la vie publique et de la conquête quotidienne du mieux vivre ensemble. LA CITOYENNETE qui développe le sens critique de l'individu par un engagement responsable comme acteur de projet associatif.LA SOLIDARITE qui favorise la reconnaissance de l'autre, la justice sociale et l'égalité de tous, LA FRATERNITE enfin, mise à l'honneur de la prochaine journée de la laïcité **pour de beaux lende'mains** à l'USEP.



**Assemblée Générale USEP
27 novembre 2021**

Je terminerai en adressant mes remerciements à tous les secteurs USEP de notre département, pour leur formidable investissement passé et à venir ainsi qu'à tous les enseignantes et enseignants, les parents, les ATSEM, notre équipe de la Délégation élus et salariés qui ont su malgré le contexte parfois difficile garder cette formidable énergie pour s'adapter, inventer et s'ajuster. Je salue également votre engagement statutaire dans les associations et secteurs USEP, dans le Comité, dans les OMS, CDOS, CRUSEP et USEP Nationale et autres instances sportives et associatives.

C'est bien vous qui participez au rayonnement de l'USEP 44. Je remercie aussi nos partenaires qui ont maintenu leur soutien financier au Comité ainsi que toutes les collectivités locales qui apportent le leur au fonctionnement de nos AS. La confiance et l'engagement qui furent les vôtres cette année sont le relai de nos ambitions et de nos futurs projets ; le pouvoir d'agir tous ensemble, c'est notre moteur.

Amicalement et usépiquement vôtre,

Votre présidente

Anaïk Canal

Rapport d'aCTiVités 2020-2021

■ Préambule

Le présent rapport est élaboré :

- En référence aux domaines structurant l'action fédérale USEP :
 - ↳ Développement – ressources
 - ↳ Enfant et sport
 - ↳ Formation – pédagogie
 - ↳ Vie associative
 - ↳ Vie du comité
- A l'appui du recensement d'actions conduites au sein du comité, de l'association d'école à l'échelon départemental, durant l'année scolaire 2020-2021.
- En fonction des données statistiques déclarées par les secteurs.
- Sur la base d'éléments fournis par la DSDEN.

L'USEP 44, un comité départemental SOLIDAIRE par :

- **La mutualisation des coûts d'affiliation de chaque association ou section :** la cotisation versée à l'USEP nationale est répartie sur l'ensemble des adhérents afin de ne pas pénaliser les petites associations d'une ou deux classes.
- **La mutualisation des moyens :** une attribution d'aide aux secteurs en fonction des particularités de chacun. Cette aide prend en compte les difficultés d'accès aux équipements et les coûts de transport que cela engendre, selon les territoires. En



**Assemblée Générale USEP
27 novembre 2021**

cette année particulière de crise sanitaire avec l'annulation des rencontres, les secteurs se sont montrés solidaires du comité départemental.

En vertu de ce principe de solidarité et de mutualisation, l'USEP de Loire-Atlantique n'ouvre ses rencontres qu'à ses adhérents puisque chaque participant doit contribuer à la vie de l'USEP.

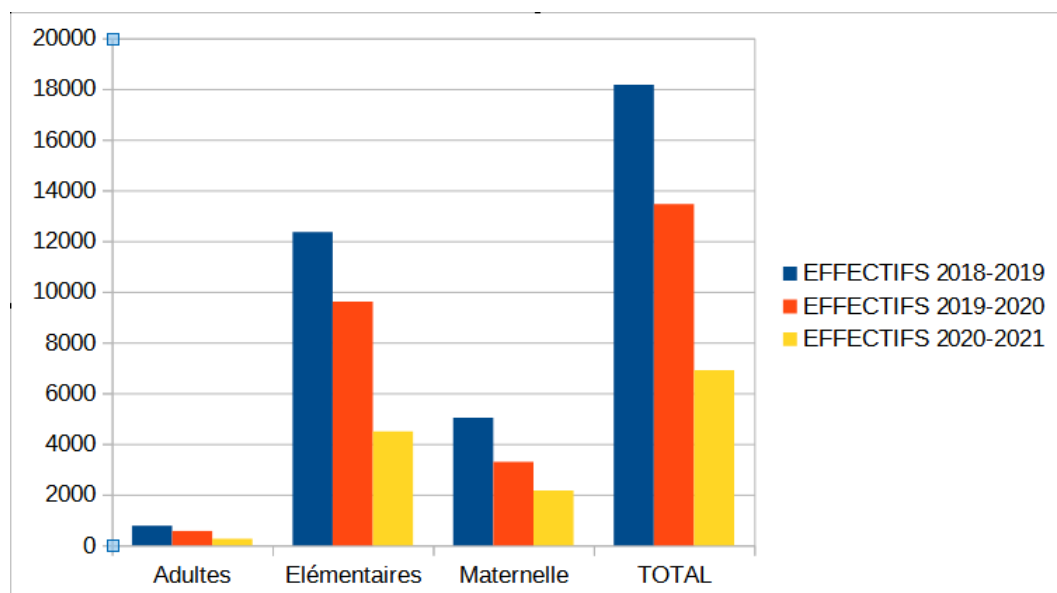
■ Vie fédérale et statutaire

Les constats

1. Les effectifs :

Vous trouverez ci-dessous l'évolution des effectifs « enfants » et « adultes » du comité départemental sur une période de 10 ans.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Adultes	905	911	903	899	947	851	837	773	563	257
Enfants	21241	21114	21220	20421	22453	20221	19391	17383	12902	6654
Total	22146	22025	22123	21320	23400	21072	20228	18156	13465	6911



	EFFECTIFS 2018-2019	EFFECTIFS 2019-2020	EFFECTIFS 2020-2021
Adultes	773	563	257
Elémentaires	12357	9604	4491
Maternelle	5026	3298	2163
TOTAL	18156	13465	6911

Le confinement et l'arrêt de toutes les pratiques sportives dûs à la COVID 19 ont fortement impacté le comité départemental en nombre de licenciés. Malgré l'appel à solidarité lancé auprès des associations d'écoles, une partie d'entre elles n'ont pas souhaité adhérer sans activités proposées ou n'ont pas pu régler leur cotisation en raison de l'annulation des actions locales de soutien à l'activité comme les fêtes d'école.

- *Les adultes :*

Leur nombre a diminué avec 257 licenciés contre 563 l'an dernier.

- *Les enfants :*

Nous constatons une baisse des enfants licenciés à l'USEP par rapport à la saison précédente (- 6248 enfants).

Pour cette saison sportive 2020 - 2021, le comité connaît une baisse d'effectifs de 51,3 %. Le nombre de licenciés était de 6654 enfants et 257 adultes.

2. Les secteurs

	2019-2020			2020-2021			Diff masse
	ENFANTS	ADULTES	TOTAL	ENFANTS	ADULTES	TOTAL	
ANCENIS	579	24	603	1	1	2	-601
CHATEAUBRIANT	1319	66	1385	394	15	409	-976
GRAND LIEU SUD LOIRE	218	9	227	1	0	1	-226
MONTOIR BRIERE	752	31	783	1040	41	1081	298
NANTES CENTRE	2052	93	2145	1088	41	1129	-1016
NANTES EST	396	16	412	9	2	11	-401
CENS CHEZINE	213	8	221	36	3	39	-182
LE PELLERIN	879	38	917	464	17	481	-436
REZE	628	27	655	241	11	252	-403
ST NAZAIRE	1936	89	2025	2623	115	2738	713
SAVENAY	569	23	592	2	1	3	-589
SEVRE ET MAINE	879	36	915	0	0	0	-915
CARQUEFOU	387	14	401	112	4	116	-383
PRESQU'ILE GUERANDAISE	1309	54	1363	643	25	668	-695
PONTCHATEAU BRIERE	525	22	547	0	0	0	-547
PAYS DE RETZ	261	13	274	0	0	0	-274
TOTAL	12902	563	13465	6654	257	6911	-6633

En lien avec la baisse des effectifs, tous les secteurs sont impactés par une baisse plus ou moins forte en raison de la crise sanitaire.

3. Les associations

	Nombre d'assoc. Affiliées 2017/2018	Nombre d'assoc. Affiliées 2018/2019	Nombre d'assoc. Affiliées 2019/2020	Nombre d'assoc. Affiliées 2020/2021	Différence entre 19/20 et 20/21
ANCENIS	7	8	6	1	-5
CHATEAUBRIANT	19	18	15	4	-11
GRAND LIEU - SUD LOIRE	3	5	3	1	-2
BRIERE	9	7	4	6	2
NANTES Centre Ouest	14	15	14	9	-5
NANTES Est	5	4	2	2	/
CENS-CHEZINE	4	4	2	1	-1
LE PELLERIN	7	6	3	2	-1
REZE	11	10	10	4	-6
ST NAZAIRE	17	18	14	16	2
SAVENAY	7	6	5	1	-4
SEVRE ET MAINE	11	11	11	0	-11
CARQUEFOU	4	4	4	1	-3
PRESQU'ILE GUERANDAISE	7	9	9	5	-4
PONTCHATEAU-BRIERE	11	10	4	0	-4
PAYS DE RETZ	1	1	1	0	-1
	137	136	107	53	-54

Comme suite à l'appel à solidarité du comité, un certain nombre d'associations ont répondu présentes et ont permis à celui-ci de maintenir une baisse qui s'annonçait conséquente au lendemain de l'arrêt des activités. Que ces associations en soient remerciées.

La vie statutaire

1. Le Comité directeur :

Le comité directeur est composé de 9 hommes et de 9 femmes qui représentent 6 des 16 secteurs.

Ils se sont réunis 6 fois en présentiel et en visioconférence afin de définir les orientations et l'organisation des activités développées par le comité départemental en lien avec les objectifs de l'USEP nationale et les souhaits des secteurs.

Les décisions prises s'inscrivent dans un cadre :

- Légitime et légal : domaine de la vie statutaire
- Financier
- Fédéral : plan départemental de développement en lien avec les objectifs nationaux

2. Les commissions départementales :

Le comité directeur est accompagné dans sa tâche par des commissions techniques. Après s'être réunies, elles émettent des avis ou produisent des documents à partir desquels le comité directeur va s'appuyer pour effectuer ses choix politiques.

Au nombre de 2 cette année, elles ont géré les dossiers suivants :

- Financier
- Formations départementales (stage des délégués de secteur, formation des directeurs)

3. Les partenariats :

1. Direction des Services De l'Education Nationale de Loire Atlantique / USEP 44 / Ligue de l'Enseignement 44:

La convention départementale apporte une reconnaissance institutionnelle des actions menées par le comité. Cela se traduit notamment par l'inscription d'un stage « délégués de secteurs USEP » au Plan départemental de formation C'est une reconnaissance de l'USEP en tant que mouvement complémentaire de l'Education nationale. Cette convention clarifie les conditions de participation des élèves aux activités de sport scolaire.

2. Idema sport / USEP 44:

Partenaires équipementiers du comité départemental, IdemaSport fournit le matériel nécessaire à la pratique des activités départementales. Des tarifs préférentiels sont accordés aux associations adhérentes à partir d'un bon de commande spécifique « IdemaSport - USEP 44 ».

Fournisseur d'idées et d'innovation, IdémaSport propose une gamme complète de matériels sportifs traditionnels ou innovants. Des produits conçus et développés en étroite collaboration avec des éducateurs et des professionnels du monde sportif.

Sa démarche de développement durable, sociétale et environnementale a retenu l'attention des élus du comité.

■ L'enfant et le sport

Les rencontres sportives sur le département

Les opérations nationales

« La journée du sport scolaire »



Initiée par le Ministère de l'Education nationale, la journée du Sport scolaire a pour objectifs de promouvoir les activités des fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des enseignants, des parents et du monde sportif local. Cette journée contribue au développement du sport scolaire.

De nombreuses associations d'écoles ont mis en place des rencontres sportives sur différents thèmes : jeux traditionnels, marche-randonnée, parcours de motricité, course longue. D'autres ont préféré organiser des activités sportives au sein de l'école en interclasses et diffuser une présentation des activités de l'association aux parents. Certains secteurs ont choisi d'organiser leur assemblée générale de rentrée.

« Semaine olympique et paralympique »



Dans le prolongement de la Journée nationale du sport scolaire et de la Journée olympique, la Semaine olympique et paralympique (SOP) est un moment clé pour promouvoir l'éducation par le sport et mettre les valeurs citoyennes et sportives au cœur des enseignements.

Cette opération poursuit plusieurs objectifs :

- Sensibilisation des élèves aux valeurs olympiques et paralympiques
- Utilisation du sport comme outil pédagogique
- Découverte avec les élèves des disciplines olympiques et paralympiques
- Changement de regard des jeunes sur le handicap
- Eveil des jeunes à l'engagement bénévole et citoyen

Cette année, les actions de la SOP ont mis l'accent sur le thème de la santé

Voile scolaire virtuelle – Vendée Globe 2020



En partenariat avec la Fédération Française de Voile, les associations USEP ont eu la possibilité de participer à des régates virtuelles afin de découvrir ce sport. La pratique virtuelle de la voile en milieu scolaire permet aux enfants d'apprendre les rudiments de l'activité.

5 classes du département ont participé de façon virtuelle à la Vendée Globe dans le même espace-temps que celle qui se déroule réellement. C'est une façon pour l'USEP de développer l'utilisation des outils numériques, de lier les apprentissages des techniques de navigation à la découverte du milieu aquatique, de mener un projet sportif associatif en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les p'tits reporters



Le comité départemental a proposé une opération « les P'tits reporters USEP » afin de faire connaître la diversité des pratiques sportives à l'USEP, de permettre aux enfants de vivre et d'expérimenter des situations qui mettent en actes la citoyenneté et de valoriser les actions de l'association sportive scolaire de l'école.

Il s'agissait pour les associations de réaliser un reportage sur une rencontre USEP accessible et valorisante pour tous (équitable, épanouissantes et inclusives). Ces reportages devaient être faits par les enfants pour les enfants.

Une fois transmis à la délégation, ils étaient mis en avant sur le site Internet du comité départemental.

Ci- dessous un article des CM2 de l'école Ledru Rollin de Nantes dans le cadre de la journée olympique et paralympique.

Mercredi 23 juin 2021

➤ **Ouverture des J.O de l'école Ledru Rollin par Gilles de la Bourdonnaye**



Toute l'école s'est retrouvée sur la cour mercredi matin. Chaque classe a défilé avec sa mascotte et son morceau de flamme olympique. Puis nous avons écouté l'hymne olympique : c'était très joli. Enfin Gilles de la Bourdonnaye a déclaré « ouvert les olympiades de Ledru Rollin » « Il y a plus d'ambiance ici qu'aux vrais jeux » a-t-il déclaré à la fin de la cérémonie



➤ **Rencontre avec un champion Olympique**

Ensuite il a gentiment accepté de répondre aux questions des CM2. Plusieurs fois champion paralympique de tennis de table, il participera à ses 6 ième jeux olympiques à Tokyo cet été. Il a commencé son sport à l'âge de huit ans et a déjà obtenu 10 médailles olympiques. Il a été victime d'un accident à l'âge de trois ans et a perdu son avant bras droit. Il participe aux épreuves avec des sportifs qui ont un handicap proche du sien pour que les épreuves soient équilibrées. Il nous a dit qu'il avait appris à tout faire avec une seule main ... sauf couper la viande nous a t-il dit avec un sourire. Nous pourrions le soutenir à partir du 25 août . Nous lui souhaitons bonne chance.



« Journée Olympique et Paralympique 2021 »

Dans le cadre de la Journée Olympique et Paralympique 2021 du mardi 23 juin, sur le même modèle que les précédentes, nous invitons les associations sportives d'école à proposer aux enfants, la réalisation d'un défi sportif, d'un défi artistique, et d'avoir une réflexion sur les valeurs de l'Olympisme.

Vous retrouverez ci-dessous la production culturelle de l'école Ledru Rollin à Nantes qui a réalisé sa flamme olympique.



La E-rencontre sportive associative : une continuité éducative



Durant la période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19, le comité départemental USEP a proposé aux enfants des écoles, confinés avec leurs parents, des activités physiques appelées [défis-maison](#) ou [e-rencontre](#). Quelle est la différence ?

Nous considérons la E-rencontre comme une forme de rencontre sportive associative particulière, à laquelle on prend part à distance. Il a d'abord été proposé des situations, inspirées des [défis-récré](#), afin que les enfants conservent une activité physique journalière. Puis cela a pris une forme plus construite, avec les propositions de E-rencontres. Celle-ci est bien un projet pour et par l'enfant, et pour la famille. Elle s'inscrit comme pratique complémentaire de l'EPS et participe à la mise en œuvre des parcours éducatifs, dans la mesure où elle utilise des outils Usep conçus dans ce cadre.

La e-rencontre s'adapte aux singularités de chaque enfant. Elle associe même toutes les catégories d'âge, de la maternelle aux adultes, qui sont invités à participer avec leurs enfants. L'enfant est acteur de sa rencontre, ne serait-ce que pour mettre en place les dispositifs des situations proposées. C'était une façon de conserver le lien entre les enfants.

Le retour des secteurs était très positif sur ces propositions de rencontres et de nombreuses classes ont participé sans pour autant s'inscrire sur le site Internet. Celles-ci sont un levier pour faire connaître la fédération et le comité aux parents car les contenus sont mis en ligne sur le site internet du comité.

Les activités « hors temps scolaire »

1. Les ateliers sportifs périscolaires (TAP)

Le comité départemental met en place des ateliers sportifs dans les écoles nantaises dans le cadre des TAP. Ces ateliers « multi-activités » sont encadrés par les éducateurs sportifs du comité et les 6 éducateurs sportifs du secteur de Saint Nazaire. Ils interviennent tous les jours sur les communes de Donges, La Baule, Nantes, Pornichet, Saint Malo de Guersac, Saint Nazaire, Saint André Des Eaux et Trignac des secteurs de Montoir Brière et Presqu'île Guérandaise

L'approche de ces activités périscolaires reprend en termes de contenus, les valeurs et les principes de la fédération.

2. Stages multisports pendant les vacances scolaires

Durant les vacances scolaires, le comité départemental a proposé des stages multisports, sur les secteurs de Nantes et du Pellerin. Les secteurs de Saint Nazaire et de Montoir-Brière ont pour leur part organisé des activités pour plusieurs centaines d'enfants.

Lors de ces stages, les enfants ont pu s'initier et pratiquer différentes activités telles que le kin-ball, le floorball, l'ultimate, l'athlétisme, les jeux de raquettes... Des temps d'échanges, sur la thématique «Egalité filles-garçons», ont également été mis en place sous forme de remue-ménages. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir et ces stages sportifs se déroulent dans la bonne humeur et dans une ambiance sereine.

Les secteurs de Saint Nazaire, Presqu'île Guérandaise et de Montoir-Brière développent différentes actions sur le hors temps scolaire avec notamment :

- des écoles multisports dans les communes de Saint Nazaire, Saint Malo de Guersac, Saint Joachim, Saint André des eaux, Pornichet et La Baule ce qui représente 28 sections d'école multisports hebdomadaire pour les enfants de 3 à 7 ans soit 340 enfants par semaine toute l'année.
- du multisport famille (partenariat avec le GEPAL)
- des sections sportives au sein de clubs (athlétisme, escalade, badminton, basket)
- des stages sportifs durant les vacances scolaires

3. Interventions temps scolaire pour des cycles d'apprentissage.

Les éducateurs sportifs de l'USEP 44 et de l'USEP Saint Nazaire sont intervenus dans les écoles du département pour aider à la mise en place de cycles d'apprentissage auprès des enseignants.

A titre d'exemple, ce sont plus de 100 cycles d'apprentissages qui ont été proposés sur le secteur de Saint Nazaire, près de 30 sur le secteur Presqu'île Guérandaise sur les thématiques suivantes :

- rollers, vélo, tir à l'arc, scratchball, athlétisme, biathlon, parachute...

Les éducateurs ont également été présents sur des temps forts dans les écoles axés sur la randonnée, les danses traditionnelles, l'orientation...

Label « Génération 2024 »

Dans 3 ans, les Jeux Olympiques se dérouleront en France. Cet événement planétaire sera l'occasion d'étudier l'olympisme ainsi que les valeurs qu'il véhicule de manière critique et objective.

Dans cette perspective, le programme d'appui à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques propose pour les établissements scolaires et universitaires le label Génération 2024. Celui-ci vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif. L'USEP est partenaire de ce dispositif.

Cette labellisation s'inscrit dans le projet d'école, intégrant les valeurs de la République et principes de l'Égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

Un groupe de travail départemental a produit un document d'accompagnement avec des pistes et des exemples concrets pour aider les enseignants à remplir leur demande.

Ce projet, peut se décliner sur plusieurs années jusqu'en 2024, et permet de travailler autour de cet événement : en effet, les élèves actuellement au CP seront en CM2 au moment des Jeux Olympiques.

Vous trouverez ci-dessous les 8 associations d'écoles labellisées cette année. Les nombreuses associations nazairiennes déclinent un projet de territoire « Terre de jeux » avec la ville de Saint-Nazaire.

La Bernerie en Retz	Ecole René-Guy-Cadou	01/09/2021
Nantes	Ecole Ledru Rollin	01/09/2021
Nantes	Ecole Gustave Roch	01/09/2021
Nantes	Ecole Robert Doisneau	01/09/2021
Saint Herblain	Ecole La Sensive	01/09/2021
Saultron	Ecole La Rivière	01/09/2021
Saultron	Ecole La Forêt	01/09/2021
Herbignac	Ecole Marie Pape Carpantier	01/09/2021

■ Pédagogie et Formation

Le stage de délégués de secteurs USEP

Inscrit dans le cadre du plan de formation départemental de l'Inspection Académique, il regroupe les délégués de secteurs. Il est pour eux un moment important d'échanges sur les pratiques de chacun et une reconnaissance institutionnelle de leur mission sur le terrain. Il a permis de préparer et d'organiser la saison sportive, de présenter les outils-ressources réalisés tant au niveau départemental que national et d'engager une réflexion sur l'application de l'USEP dans l'articulation entre le projet d'école et le projet éducatif territorial.

La journée du stage, le 6 octobre 2020, s'est déroulée en présentiel à Nantes, au Skate park le Hangar.

Rapport Financier 2020-2021

■ Introduction

La situation que nous vivons depuis deux ans, met à mal notre implantation territoriale, plusieurs secteurs ont quasiment disparu, le nombre de nos licenciés a encore enregistré une baisse cette année et paradoxalement notre association va de nouveau enregistrer un excédent de 14 581 euros sur l'exercice 2020/2021.

Notre dernière assemblée générale, tenue en distanciel, a confirmé la volonté du Comité Directeur Départemental de soutenir les secteurs. C'est pourquoi un fonds de solidarité a été inscrit dans nos comptes afin que les excédents réalisés y soient intégralement affectés. Il est important ici, de préciser que comme l'an dernier sans le soutien de nos partenaires institutionnels, cela aurait été impossible à réaliser. Merci donc à eux de nous avoir renouvelé leur confiance, et d'espérer avec nous, à une reprise dynamique de nos activités. Si le fonds de solidarité prévu l'an dernier n'a pas pu être entièrement dépensé en raison de l'absence de rencontres ou d'activités sur certains de nos territoires, nous devons souligner que certains secteurs ont su résister, et faire preuve d'innovations.

L'excédent réalisé cette année, cumulé à celui de l'an dernier autorise donc le comité directeur départemental à procéder à un nouveau recrutement d'un animateur sportif, afin de renforcer sa capacité d'intervention et d'appui aux secteurs.

Comme l'assemblée générale de l'an passé l'en avait mandaté, le comité directeur, s'est attaché au cours de cette année à renouveler le poste de son délégué départemental, par le recrutement de Florence Gouel, a également redéfini la convention qui lie l'USEP 44 à la FAL 44, un point qui à ce jour est en phase d'aboutir, et recherché à accroître sa capacité d'intervention par un nouveau recrutement d'animateur sportif.

L'USEP 44 souhaite ainsi jouer tout son rôle et prendre toute sa place dans les nouveaux défis qui s'ouvrent à elle pour relancer l'activité sportive, malgré la pandémie, aux côtés de sa fédération nationale et aux côtés de la ligue de l'enseignement. Dans le cadre de la nouvelle mandature, elle s'inscrira, et invitera ses membres, à relayer et faire vivre les dispositifs de labellisation génération 2024, Terre de jeux, pour élever au plus haut niveau les valeurs de l'olympisme, et elle contribuera ainsi au travers de ses actions à agir contre le sexisme, le racisme, les discriminations, les obscurantismes divers.

■ Compte de Résultat 2020 – 2021

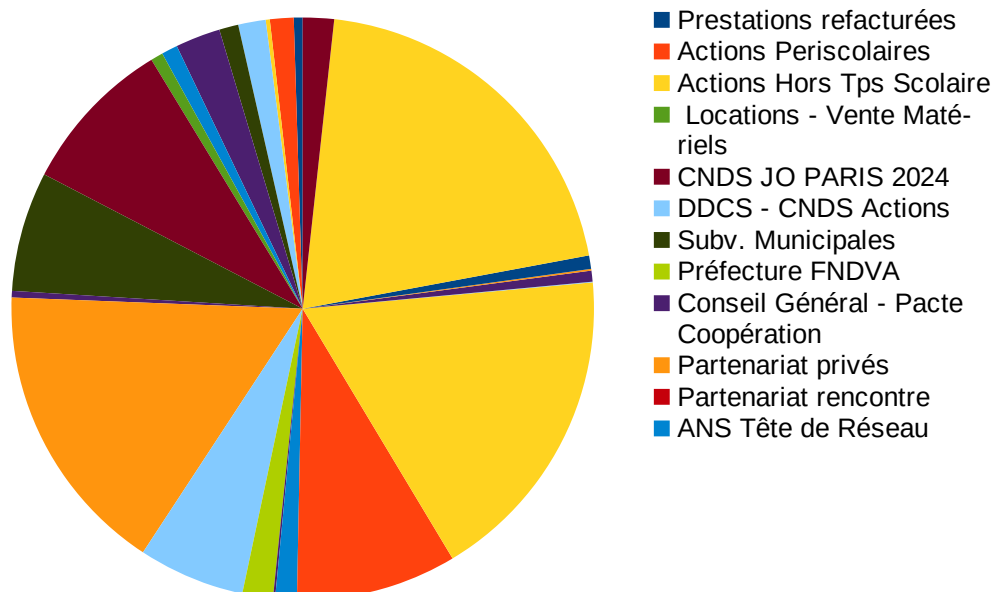
Assemblée Générale USEP 27 novembre 2021

PRODUITS	2020/2021		2019/2020
	Réalisé	Budget	Réalisé
Activités			
Prestations refacturées	4 093,50 €	8 000,00 €	6 224,00 €
Actions Péricolaires	11 083,00 €	10 000,00 €	10 094,00 €
Actions Hors Ips Scolaire	1 950,10 €	1 000,00 €	785,90 €
Locations - Vente Matériels	- €	500,00 €	348,00 €
CNDS JO PARIS 2024	- €	- €	- €
DDCS - CNDS Actions	12 778,00 €	8 000,00 €	6 200,00 €
Subv. Municipales	9 000,00 €	9 000,00 €	9 299,00 €
Préfecture FNQVA	- €	- €	- €
Conseil Général - Pacte Coopération	21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €
Partenariat privés	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
Partenariat rencontre	- €	- €	- €
ANS tête de Réseau	7 500,00 €	5 500,00 €	5 100,00 €
Prod. Spécif format*	- €	- €	- €
Dons matériel	- €	2 000,00 €	1 000,00 €
Dons bénévolat	- €	300,00 €	178,52 €
CR USEP aide aux projets	5 740,00 €	2 000,00 €	4 439,50 €
Sous total	73 142,50 €	66 800,00 €	66 149,02 €
Personnels			
Délegue (Ed. Nat.) 21% CPO	55 980,59 €	54 000,00 €	59 425,52 €
ANS Plan Emploi sport	0 €	12 000,00 €	- €
Aide URSSAF /COVID	3 080,75 €	- €	- €
Sous total	59 021,34 €	66 000,00 €	59 425,52 €
Siège			
Sous total			
National / FAL			
Licences-Part Ligue	2 908,58 €	2 180,00 €	5 652,49 €
Licences-Part FAL	14 818,54 €	11 180,00 €	29 241,13 €
Licences-Part APAC	11 080,10 €	8 180,00 €	21 208,88 €
Licences-Part USEP Nat.	7 587,87 €	7 170,00 €	14 950,37 €
Licences-Part USEP Nat Assos	- €	- €	- €
Licences-Part USEP Nat En Jeu	- €	- €	- €
Licences-Part USEP 44	13 588,80 €	9 970,00 €	28 909,41 €
Aide FAL fonct rayon	14 292,92 €	24 200,00 €	24 200,00 €
Aide FAL complém	970,52 €	2 000,00 €	1 941,04 €
USEP nat C.O.	- €	- €	- €
USEP CONTR DMLPT DEPART	10 099,58 €	10 000,00 €	10 338,49 €
USEP nationale Vie Assoc.	- €	- €	- €
Sous total	75 102,49 €	74 820,00 €	136 437,81 €
Divers			
Produits financiers	299,72 €	250,00 €	359,02 €
Remb. Région et Nat.	- €	600,00 €	473,98 €
Prod gest courante	- €	- €	- €
Produits except div	5 125,72 €	- €	617,15 €
Activité partielle	839,80 €	- €	1 262,72 €
Fonds de solidarité	- €	13 000,00 €	- €
Reprise s/prov	- €	- €	- €
Sous total	6 265,04 €	13 850,00 €	2 712,87 €
TOTAL	213 531,47 €	221 470,00 €	264 725,02 €
	14 581,38 €	0,00 €	16 535,30 €

■ Analyse du résultat 2020 / 2021 par grands comptes :

Les comptes de produits (les sommes sont arrondies)

Produits 2020-2021



1. Nos fonds propres :

Ils enregistrent une baisse de plus de 59 % puisqu'ils passent de 153 869 € à **92 228 €**. La seconde année de pandémie marque ici, par les chiffres, l'arrêt de nos affiliations. Si l'an dernier nous avons été épargnés en terme financier, du fait notamment du décalage entre année financière et année scolaire, cette fois-ci nous prenons de plein fouet l'impact de la pandémie. Pour plus de lisibilité de l'impact de celle-ci, nous souhaitons ici rappeler que le nombre de licenciés était de 18 156, il sera proche de 8 000 cette année. L'USEP 44 a un véritable enjeu et un défi à relever pour les années à venir, il en ira de sa pérennité. Le projet d'orientation du CD intègre cette préoccupation.

2. Les subventions reçues :

Elles se composent de subventions pour un total de **109 297 €**. Nous portons à ce compte pour 59 021 € le reversement du poste de délégué départemental, financé dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Ligue de l'Enseignement et le Ministère de l'Education nationale (subvention indirecte). A cela s'ajoutent des subventions directes, une subvention de 21 000 € du Conseil Départemental dans le cadre du pacte coopératif, deux subventions de l'ANS, l'une au titre des actions de 12 776 € l'autre au titre des engagements tête de réseau de 7 500 €. Et de subventions des collectivités locales de 9 000 €.

Cette présentation intègre aussi l'aide de l'Etat pour chômage partiel.

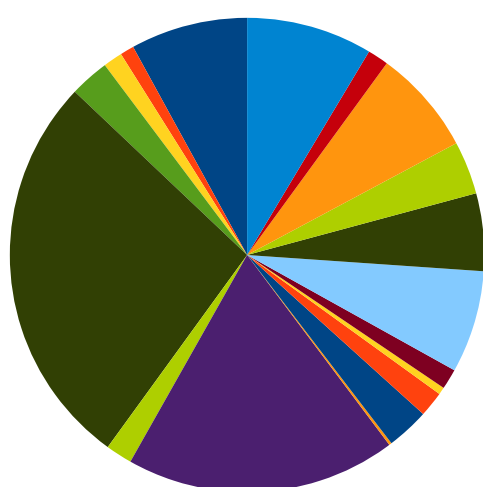
3. Les autres produits:

Ils regroupent des aides aux projets reversées par le CRUSEP, nos partenariats privés avec le Crédit Mutuel Enseignant et la société IDEMASport, et des produits exceptionnels, pour un montant global de 12 006 euros.

Les comptes de charges

CHARGES	2020/2021		2019/2020
	Réalisé	Budget	Réalisé
Activités			
Transport enfants	16 700,00 €	26 425,00 €	12 632,11 €
Mat. pour rencontre	463,50 €	2 500,00 €	1 223,86 €
Aide à l'animation	469,11 €	200,00 €	199,66 €
Aides except. Transp Enf	- €	- €	- €
Frais stage	- €	500,00 €	- €
Déplac. Educateur	1 973,30 €	1 500,00 €	800,10 €
Déplac. Délégué	61,60 €	800,00 €	794,45 €
Déplac. Elus	- €	600,00 €	555,00 €
Déplac. Elus Dons	- €	200,00 €	178,82 €
Cotis. CDOS, OMS et autres	2 765,13 €	2 000,00 €	1 381,45 €
ANS Tête de Réseau	5 625,00 €	5 500,00 €	5 100,00 €
Sous total	28 057,64 €	40 225,00 €	23 166,75 €
Personnels			
Délégué (Ed. Nat.) 21%CPO	55 960,59 €	58 000,00 €	59 425,52 €
Person.délégué	771,88 €	15 000,00 €	39 666,45 €
Autres personnels	3 799,99 €	7 500,00 €	10 848,23 €
Educateur	41 619,83 €	44 000,00 €	16 184,80 €
cot. AFDAS formation profession.	380,23 €	- €	- €
Aide URSSAF/COVID	- €	- €	- €
Sous total	102 532,52 €	124 500,00 €	126 125,00 €
Siège			
Photocopie	290,12 €	470,00 €	364,62 €
Mat. & fournir	160,56 €	700,00 €	666,12 €
Loc. salle/bureau	6 074,76 €	6 525,00 €	5 557,25 €
Loc.et répar. matériel	3 612,68 €	3 000,00 €	3 401,06 €
Assurances	347,32 €	300,00 €	236,44 €
Communication	- €	100,00 €	91,26 €
Fournit. Administr.	52,95 €	200,00 €	73,82 €
Frais postaux et tél	1 044,53 €	1 200,00 €	1 232,65 €
Frais sur compte	308,92 €	300,00 €	270,16 €
Sous total	11 891,84 €	12 795,00 €	11 893,38 €
National / FAL			
Cotisation ligue	2 906,58 €	2 160,00 €	5 652,46 €
Cotisation FAL	14 618,54 €	11 180,00 €	29 241,13 €
Cotisation APAC	11 090,10 €	8 160,00 €	21 206,68 €
Cotis. USEP nat.Licences	7 597,67 €	7 170,00 €	14 850,37 €
Cotis. USEP Nat Associations	800,30 €	1 300,00 €	1 505,00 €
Cotis USEP En Jeu	269,31 €	500,00 €	565,61 €
Cotis. USEP rég.	350,00 €	350,00 €	350,00 €
Cotis USEP forfait	- €	- €	- €
Fond de solidarité	500,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
Sous total	38 092,50 €	43 800,00 €	86 571,28 €
Divers			
charges financières	- €	- €	- €
Dotation provision retraite	291,59 €	150,00 €	107,45 €
Prov Fonds de solidarité	15 000,00 €	- €	- €
Engagement à réaliser	3 000,00 €	- €	- €
Charges excep. Div.	84,00 €	- €	325,86 €
Sous total	18 375,59 €	150,00 €	433,31 €
TOTAL	198 950,09 €	221 470,00 €	248 189,72 €

Charges 2020-2021



- Transport enfants
- Déplac. Educateur
- Cotis. CDOS, OMS et autres
- ANS Tête de Réseau
- Personnels
- Délégué (Ed. Nat.) 21%CPO
- Person.délégué
- Autres personnels
- Educateur
- cot. AFDAS formation profession.
- Aide URSSAF/COVID
- Siège
- Loc. salle/bureau
- Loc.et répar. matériel
- Frais postaux et tél
- National / FAL
- Cotisation ligue
- Cotisation FAL
- Cotisation APAC
- Cotis. USEP nat.Licences
- Divers
- Prov Fonds de solidarité
- Engagement à réaliser
- Sous total

1. Les charges liées aux salaires

Elles s'établissent à 102 532 €, et intègrent l'emploi d'un nouvel éducateur. Il faut noter ici que cela est rendu possible par une économie réalisée par le départ en retraite de notre délégué au 1^{er} avril. A ce propos le comité Directeur dans son choix de recrutement de son nouveau délégué départemental, a choisi de l'embaucher sous le statut de la convention collective du sport, comme l'ensemble de ses éducateurs. Cela impliquera des ajustements, dans le cadre d'une nouvelle convention financière, avec la FAL44, notamment au regard de la convention pluriannuelle d'objectif qui lie la Ligue et le Ministère de l'Education Nationale.

2. Les cotisations

Baisse du compte cotisations en charge. Nous pourrions nous en réjouir. Mais il n'en est rien. Comme redouté l'an dernier lors de notre assemblée générale (cf. rapport 2019/2020) nos cotisations reversées à nos « maisons mères » Ligue nationale, FAL 44, USEP nationale, sont en baisse au regard de l'effondrement de nos licenciés.

Celles-ci enregistrent une baisse de 44% passant de 86 571 € à 38 092 €.

L'impact de la crise COVID prend ici tout son sens, si nous avons pu limiter les dégâts lors de la première année, une seconde année de crise est pour nos associations « mères » et pour nous inquiétante.

3. Les charges liées aux activités (Hors charges salariales)

Malgré le contexte défavorable, l'arrêt de nombreuses activités, ce poste est en augmentation de près de 17 %, avec un montant de 28 057 € contre 23 166 € en 2019/2020. Certes loin de nos prévisions (cf. budget prévisionnel 2020/2021) et des efforts prévus par le CD. Mais nous l'espérons amplifié l'an prochain (cf. budget prévisionnel 2021/2022).

4. Les charges de fonctionnement

Elles sont là encore en baisse par rapport à l'exercice précédent, du fait d'une réduction de nos activités, qui induit moins de frais de reproduction, postaux ou téléphoniques etc...elles représentent environ 6% du total de nos charges.

5. Divers mais pas tant

D'un montant de 18 375 euros ces charges, entre autres frais prévisibles divers, marquent la volonté du comité directeur d'inscrire et de provisionner dans ses comptes les aides à la relance de l'activité. Il entend ainsi respecter le mandat de l'assemblée générale précédente. En effet, en raison des contraintes sanitaires les demandes d'aides n'ont pas été à la hauteur de la provision prévue. Plutôt que faire le choix de présenter un excédent de plus de 32 000 euros, et de les reverser dans son fonds associatif, il prend l'engagement de consacrer ces sommes à la relance de l'activité, pour aider et accompagner au mieux ses secteurs.

Le budget prévisionnel est donc construit dans cette perspective de relance de l'activité des associations USEP que le comité fédère.

■ Bilan 2020 – 2021

ACTIF 2020-2021				PASSIF 2020-2021				2019-2020
				2019 - 2020				
	<i>Brut</i>	<i>Amort</i>	<i>Net</i>					
Matériel (1)	1 018,99	1 018,99	-	-	Fonds associatifs	-	-	
Prêts aux secteurs			-	-	Report à nouveau	33 201,10	16 665,60	
					Résultat 2020/2021	14 581,38	16 535,50	
Actif immobilisé	1 018,99	1 018,99	-	-	Capitaux propres	47 782,48	33 201,10	
					Provision pour risque et charges	34 118,47	15 826,88	
Clients (2)	16 849,54		16 849,54	13 839,87	Fournisseurs (4)	68 114,73	71 823,92	
					Fournisseurs factures non parvenues (5)	54 606,77	43 831,15	
Fournisseurs acpt ver,	46 522,28		46 522,28	1 599,36	Charges sociales	12 302,33	2 296,75	
Charges constatées d'avance (3)	907,54		907,54	1 652,77	Charges à payer (6)	5 625,00	5 119,28	
Produits à recevoir (4)	-		-	839,80	Produits constatés d'avance (7)			
Valeurs immob. De placement	-		-	-		15 304,00	16 000,00	
Banque (8)	173 574,42		173 574,42	170 167,28				
Actif circulant	237 853,78	-	237 853,78	188 099,08		190 071,30	154 897,98	
TOTAL ACTIF	238 872,77	1 018,99	237 853,78	188 099,08	TOTAL PASSIF	237 853,78	188 099,08	

■.Budget prévisionnel 2021-2022

Comme dit l'an dernier lors de notre assemblée générale, le budget qui vous est présenté aujourd'hui est vraiment « prévisionnel ». Pour s'en convaincre, il convient de comparer nos projections de l'an dernier par rapport au réalisé. Mais raison gardée nos prévisions n'étaient pas si loin de la réalité, puisque le budget prévisionnel 2019/2020 prévoyait un résultat de 221 000 € et que nous avons un réalisé de 199 000 €. Un delta d'environ 22 000 euros, pas si mal dans nos prévisions.

La pandémie est toujours là et chaque jour nous demande des adaptations. Nous l'avons prouvé depuis près de deux ans nous sommes capables de relever des défis, c'est dans l'essence même des membres de notre mouvement. Les initiatives sont nombreuses, il n'y a qu'à lire notre rapport d'activité, ou surfer sur le net et nos réseaux pour s'en convaincre si besoin. Partout l'USEP agit, partout l'USEP s'engage, l'USEP innove, l'USEP invente. Ensemble nous faisons, ensemble nous éduquons aux valeurs qui nous unissent. Ces valeurs qui nous permettent de lutter contre l'obscurantisme, contre la haine, contre ceux qui assassinent des professeurs.

L'USEP, en sa qualité d'association complémentaire de l'enseignement public, aux côtés de la Ligue de l'Enseignement, dont elle est membre, agit et agira toujours pour défendre les valeurs du vivre et du faire ensemble. « Unis vers 2024 » belle ambition, remettre les valeurs de l'olympisme, de la fraternité, de l'universalisme en action.

Le budget prévisionnel qui est soumis aujourd'hui à vos suffrages entend répondre aux ambitions définies par le rapport le moral de notre présidente.

Relancer les activités USEP au sein des écoles, que le plus grand nombre s'inscrive dans la démarche de la labellisation génération 2024, que l'USEP se développe sur l'ensemble des territoires, qu'elle déploie ses actions sur les hors temps scolaires, qu'elle soit associée et actrice des grands événements sportifs à venir sur le territoire national, coupe du monde de rugby 2023, jeux olympiques.

L'année scolaire 2021/2022 doit être l'année de la relance, le comité directeur 44, aidé par ses partenaires institutionnels, entend par ce budget prévisionnel, avoir un dessein ambitieux.

Face à la pandémie, face aux attaques contre la laïcité, contre la démocratie, l'USEP 44 sera là à vos côtés et aux côtés des élèves, aidera, autant qu'elle le pourra, ses membres à être en action.

Fort de son statut d'association complémentaire de l'enseignement public, l'USEP 44 s'associera à l'ensemble des dispositifs mis en place par Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, ou par les collectivités territoriales avec qui elle travaille, dès lors que ceux-ci seront conformes aux valeurs qu'elle défend.

Ainsi l'USEP 44 s'inscrira, aux côtés du Comité Départemental Olympique et Sportif dont elle est à présent membre du conseil d'administration, dans la promotion des valeurs portées par les jeux olympiques. Ainsi elle relatera les dispositifs mis en place par le Ministère de l'Education Nationale en faveur de la pratique d'une activité sportive quotidienne ou du savoir rouler à vélo.

Le budget prévisionnel qui vous est présenté aujourd'hui se veut au service de ces objectifs.

CHARGES	2021/2022	2020/2021		2019/2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Activités				
Transport enfants	30 000,00 €	16 700,00 €	28 425,00 €	12 832,11 €
Mat. pour rencontre	3 500,00 €	463,50 €	2 500,00 €	1 223,86 €
Aide à l'animation	621,59 €	469,11 €	200,00 €	199,96 €
Aides except. Transp Enf				
Frais stage	500,00 €		500,00 €	
Déplac. Educateur	3 000,00 €	1 973,30 €	1 500,00 €	800,10 €
Déplac. Délégué	800,00 €	61,80 €	800,00 €	794,45 €
Déplac. Elus	600,00 €		600,00 €	856,00 €
Déplac. Elus Dons	200,00 €		200,00 €	178,82 €
Cotis. CQOS, OMS et autres	3 000,00 €	2 765,13 €	2 000,00 €	1 381,45 €
ANS Tête de réseau	6 000,00 €	5 625,00 €	5 500,00 €	5 100,00 €
Sous total	48221,59	28057,64	40225,00	23166,75
Personnels				
Délégué (Ed. Nat.) 21% CPO	46 200,00 €	55 960,59 €	58 000,00 €	59 425,52 €
Person. délégué		771,88 €	15 000,00 €	39 866,45 €
Autres frais personnels	9 100,00 €	3 799,99 €	7 500,00 €	10 848,23 €
Educateur	43 200,00 €	41 619,83 €	44 000,00 €	16 184,80 €
Cot. AFDAS formation profession	500,00 €	380,23 €		
Sous total	98 500,00 €	102 532,52 €	124 500,00 €	126 125,00 €
Siège				
Photocopie	400,00 €	290,12 €	470,00 €	364,62 €
Mat. & fournir	1 200,00 €	160,56 €	700,00 €	666,12 €
Loc. salle/bureau	7 000,00 €	6 074,76 €	6 525,00 €	5 557,25 €
Loc. et répar. matériel	4 000,00 €	3 612,69 €	3 000,00 €	3 401,06 €
Assurances	500,00 €	347,32 €	300,00 €	236,44 €
Communication	1 000,00 €		100,00 €	91,26 €
Fournit. Administr.	200,00 €	52,95 €	200,00 €	73,82 €
Frais postaux et tél	1 400,00 €	1 044,53 €	1 200,00 €	1 232,65 €
Frais sur compte	320,00 €	308,92 €	300,00 €	270,16 €
Sous total	16 020,00 €	11 891,84 €	12 795,00 €	11 893,38 €
National / FAL				
Cotisation ligue	3 471,54 €	2 906,58 €	2 160,00 €	5 652,49 €
Cotisation FAL	17 460,00 €	14 618,54 €	11 160,00 €	29 241,13 €
Cotisation APAC	13 233,78 €	11 080,10 €	8 160,00 €	21 206,68 €
Cotis. USEP nat. Licences	9 038,63 €	7 567,67 €	7 170,00 €	14 950,37 €
Cotis. USEP Nat. Associations	1 000,00 €	800,30 €	1 300,00 €	1 805,00 €
Cotis USEP En Jeu	400,00 €	269,31 €	500,00 €	565,61 €
Cotis. USEP rég.	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
Fonds de solidarité	8 000,00 €	500,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
Sous total	52 953,95 €	38 092,50 €	43 800,00 €	86 571,28 €
Divers				
charges financières				
Dotation provision retraite	1 000,00 €	291,59 €	150,00 €	107,45 €
Prov Fonds de solidarité		15 000,00 €		
Charges except. Div.		84,00 €		
Engagement à réaliser		3 000,00 €		325,86 €
Sous total	1 000,00 €	18 375,59 €	150,00 €	433,31 €
TOTAL	216 695,54 €	198 950,09 €	221 470,00 €	248 189,72 €

PRODUITS	2021/2022	2020/2021		2019/2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Activités				
Prestations refacturées	5 500,00 €	4 093,50 €	6 000,00 €	6 224,00 €
Actions Periscolaires	11 100,00 €	11 083,00 €	10 000,00 €	10 094,00 €
Actions Hors Tps Scolaire	3 000,00 €	1 950,10 €	1 000,00 €	765,90 €
Locations - Vente Matériels			500,00 €	348,00 €
ANS Actions	8 000,00 €	12 776,00 €	8 000,00 €	6 200,00 €
Suby. Municipales	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 299,00 €
Préfecture FNDVA				
Conseil Général - Pacte Coopération	21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €
Partenariat privés			1 500,00 €	1 500,00 €
Partenariat rencontre				- €
ANS Tête de réseau	6 000,00 €	7 500,00 €	5 500,00 €	5 100,00 €
Dons matériel			2 000,00 €	1 000,00 €
Dons bénévolat	200,00 €		300,00 €	178,82 €
CR USEP aide aux projets	3 000,00 €	5 740,00 €	2 000,00 €	4 439,50 €
Sous total	66 800,00 €	73 142,60 €	66 800,00 €	66 149,22 €
Personnels				
Délégué (Ed. Nat.) 21% CPO	54 000,00 €	55 960,59 €	54 000,00 €	59 425,52 €
ANS Plan Emploi Sport	12 000,00 €		12 000,00 €	
Aide URSSAF/COVID		3 060,75 €		
Sous total	66 000,00 €	59 021,34 €	66 000,00 €	59 425,52 €
Siège				
Sous total				
National / FAL				
Licences-Part Ligue	3 471,54 €	2 906,58 €	2 160,00 €	5 652,49 €
Licences-Part FAL	17 460,00 €	14 618,54 €	11 160,00 €	29 241,13 €
Licences-Part APAC	13 233,78 €	11 080,10 €	8 160,00 €	21 206,68 €
Licences-Part USEP Nat.	9 038,63 €	7 567,67 €	7 170,00 €	14 950,37 €
Licences-Part USEP 44	16 203,59 €	13 566,60 €	9 970,00 €	28 909,41 €
Aide FAL fonct rayon	5 238,00 €	14 292,92 €	24 200,00 €	24 200,00 €
Aide FAL complém		970,52 €	2 000,00 €	1 941,04 €
USEP Nat. Contrat Devlpt Dép.	10 000,00 €	10 099,56 €	10 000,00 €	10 336,49 €
Sous total	74 645,54 €	75 102,49 €	74 820,00 €	136 437,61 €
Divers				
Produits financiers	250,00 €	299,72 €	250,00 €	359,02 €
Remb. Région et Nat.			800,00 €	473,98 €
Fond de solidarité	6 000,00 €		13 000,00 €	
Produits except div		5 125,72 €		617,15 €
Activité partielle		839,60 €		1 262,72 €
Reprise s/prov	3 000,00 €			
Sous total	9 250,00 €	6 265,04 €	13 850,00 €	2 712,87 €
TOTAL	216 695,54 €	213 531,47 €	221 470,00 €	264 725,22 €
	0,00 €	14 581,38 €	0,00 €	16 535,50 €

■ Les tarifs 2021 – 2022 de la part USEP Loire-Atlantique

ADULTE	4,38 €
---------------	---------------

ENFANT	1,81 €
---------------	---------------

Pour information

LICENCE ADULTE y compris part départementale	26 €
--	-------------

LICENCE ENFANT ELEMENTAIRE y compris part départementale	6,70 €
--	---------------

LICENCE ENFANT MATERNELLE y compris part départementale	6,36 €
---	---------------

USEP 44

Ligue de l'Enseignement
Fédération de Loire Atlantique – FAL 44
9 rue des Olivettes – BP 74107
44041 Nantes cedex 1
Site internet : www.usep44.org

Contacts :

Florence GOUEL

Déleguée départementale USEP
Tel : 02 51 86 33 13
Mail : usep44@laligue44.org

Delphine BIHAN

Educatrice sportive -Coordinatrice
Chargée de développement
Tel : 02 51 86 33 26
Mail : dbihan.usep44@laligue44.org

Alexis ARRAGON

Educateur sportif
Tel : 02 51 86 33 26
Mail : aarragon.usep44@laligue44.org

FÉDÉRATION
LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire